Fiche technique

Colle à parquet Premium STP 1-C

UZIN MK 250

Colle dure et résistante au cisaillement destinée à tout type de parquet courant

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- lames massives et multiplis
- parquet traditionnel

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé.
- une nouvelle chape d'asphalte coulé neuve
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un ragréage adapté pour parquet
- une sous-couche UZIN de pose et d'isolation adaptée au parquet
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé

AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

UZIN MK 250 est une colle durcissant à l'humidité, de dernière génération technologique. La colle à parquet STP 1-C Premium résistante au cisaillement, s'harmonise avec tout système de traitement de surface et tout support. Le sillon de colle dur, le fort pouvoir de prise initial et garnissant assurent une pose de parquet de haut niveau technique. Pour usage en intérieur.

- très bonne tenue du sillon
- très bon pouvoir de prise
- colle dure selon ISO 17 178
- UZIN MK 250 T pour utilisation avec l'UZIN ATD 100
- sans argent plastifiant
- possibilité d'éliminer les traces de colle sur le parquet

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	seau plastique
Conditionnement	16 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur	rouge brun / chêne
Consommation	1000 – 1200 g/m2
Temps d'application	env. 50 minutes*
Temp. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Résist. mécaniquement	après env. 12 heures*
Ponçage	après env. 48 heures*

*À 20 °C/65 % d'humidité relative.

UZIN | A brand of UZIN UTZ
BE | Uzin Utz Belgique sa | Poortakkerstraat 37/0102 | 9051 GENT | Téléphone +32 (09) 222 58 48 | Fax +32 (09) 222 38 80 | E-Mail be@uzin-utz.com | Internet www.fr.uzin.be
DE | Uzin Utz SE | Dieselstraße 3 | 89079 Ulm | Telefon +49 (0)731 4097-0 | Telefax +49 (0)731 4097-110 | E-Mail info@uzin.com | Internet www.uzin.de

UZIN MK 250

DOMAINE D'APPLICATION ÉTENDU:

- parquet mosaïque (parquet massif 8 mm)
- lamelles sur chant
- parquet multiplis
- pavés de bois RE/WE (consulter le service technique UZIN)
- bois exotique (consulter le service technique UZIN)

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenaillage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Sur un support normalisé, sec (chape ciment, chape préfabriquée) et apte à recevoir du parquet, il est possible de renoncer au primaire. Parcontre, applique le primaire UZIN PE 414 BiTurbo sur une chape sulfate de calcium, une chape ciment accélérée, une chape ciment rapide, un sol chauffé, comme une construction de chape spéciale, ou consulter le service technique.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Après ouverture, retirer le film de couverture et enlever la peau qui a pu se former, ne pas mélanger.
2. Etaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage Black-Box. Les résidus de colle durcis ne pourront être éliminés qu'au prix d'un grand effort.

CONSOMMATION :

Parquet type	Application avec	Consommation*
Parquet mosaïque (parquet massif 8 mm)	B3	Ca. 1000 - 1200 g/m²
Autres types de parquets	B11	Ca. 1000 - 1200 g/m²
Lames massives	Spatule plancher / B13	Ca. 1200 g/m²

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimat.

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- urée de stockage min. 12 mois en emballage d'origine, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage.
- Pour une utilisation avec l'UZIN ATD 100, utiliser l'UZIN MK 250 en sachets souples de 2 x 7,5 kg.
- Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support, le cas échéant, respecter les directives du fabricant.
- Pour un ragréage, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- Dans le cas d'un support ragréé, s'assurer que la masse de ragréage est bien sèche.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Pour une ventilation / aération suffisante, retirer la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Pour une chape d'asphalte coulée, veiller à un bon sablage et à un joint périférique régulier et suffisament lage. Pour une ancienne chape en asphalte coulé, consulter le service technique.
- Avant de poser du bois exotique, consulter le service technique.
- Respecter le taux d'humidité du bois admis.
- En fonction du type de parquet, de l'essence de bois et de la taille de la pièce, respecter un espace suffisant et régulier au niveau des éléments structurels verticaux.
- Lorsque les taux d'humidité du bois et de l'air répondent aux normes et que l'acclimatation du parquet est adéquate, le ponçage et le traitement de surface peuvent intervenir après 24 heures, par ex. avec les produits Pallmann adaptés (www.pallmann.net).
- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant, normes et règles professionnelles nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux, comme p. ex. la NIT 269 et 272 du CSTC « revêtements bois » ou DIN 18356 'Parkettarbeiten.
- Lors du collage d'UZIN Multimoll Vlies/UZIN Multimoll Vlies Plus, il est impératif de s'assurer que les locaux soient parfaitement ventilés, par exemple par l'ouverture en grand de fenêtres et/ou de portes. Pour les pièces sans ouvertures vers l'extérieur, la ventilation doit être rendue possible par des moyens techniques, comme des ventilateurs par exemple.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- Sans solvant, contenant du méthoxysilane
- EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission
- DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION:

Prépolymères à terminaison silane, charges minérales, additifs.

Les données contenues dans cette Fiche Produit reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes. Vous trouverez la version en vigueur de cette fiche sur notre site internet www.fr.uzin.be | 09.2026

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Contient du méthoxysilane. Ininflammable. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Lors du processus de prise, du méthanol se dégage. Pendant la mise en oeuvre, une bonne aération des locaux et l'usage des gants de protection est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produits, laisser durcir puis éliminer avec les débris de chantier.

Les données contenues dans cette Fiche Produit reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes. Vous trouverez la version en vigueur de cette fiche sur notre site internet www.fr.uzin.be | 09.2026